

## Chapitre N° 02

# Terminologie spécifique

Nesrine LAKHZOUME

# Géographie humaine

La **géographie humaine** est l'étude spatiale des activités humaines à la surface du globe, donc l'étude de l'écoumène, c'est-à-dire des régions habitées par l'homme.

Cette branche de la géographie est donc par définition une science humaine.

Ses domaines sont très variés et font appel aussi bien à la démographie, à la sociologie, à l'économie, à l'histoire, au droit ou encore à la politique.

Comme tous les phénomènes géographiques, les faits étudiés par la géographie humaine sont cartographiés.

Les cartes ainsi produites constituent un des matériaux sur lesquels s'appuie le géographe pour son analyse, de même que les statistiques, la législation, les enquêtes d'opinion

# Démographie

Science dont l'objet est l'étude statistique des collectivités humaines dans leurs structures fondamentales, sociales, intellectuelles, etc

# Taux de natalité

Le taux de natalité est le rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à la population totale moyenne de l'année.

# Taux de mortalité

Le taux de mortalité est le rapport du nombre de décès de l'année à la population totale moyenne de l'année.

# Migration

Déplacement de personnes pour des raisons professionnelles, d'un pays dans un autre ou d'une région dans une autre à l'intérieur d'un même pays, temporairement ou définitivement

# Economie

L'économie est une science sociale qui étudie la production, la répartition, la distribution et la consommation des richesses d'une société. Le principe général qui sous-tend l'économie, en particulier pour les ressources limitées ou rares, est celui de la rentabilité. Elle consiste à consommer un minimum de moyens en vue de réaliser un maximum de profits.

# Secteurs économiques

Il existe de nombreuses façons différentes de diviser l'économie en secteurs. Par exemple, on pourrait répartir l'économie en :

Secteur public - parties de l'économie contrôlées par n'importe quel niveau de gouvernement. Cela comprend des écoles publiques (à tous les niveaux), des bibliothèques ou des parcs nationaux ainsi que des sociétés gérées par le gouvernement, souvent appelées au Canada « sociétés de la Couronne » ou « sociétés d'État ».

Secteur privé - les parties de l'économie qui ne sont pas contrôlées par le gouvernement à aucun niveau. [1] Cela comprend des entreprises qui ne sont pas gérées par le gouvernement, des organisations à but non lucratif et même des ménages individuels.

Il existe plusieurs autres façons de diviser l'économie en secteurs, mais du point de vue de la production d'énergie, il est logique de considérer l'économie comme divisée en :

Secteur primaire - les parties de l'économie qui utilisent directement des ressources naturelles. Il s'agit de toute activité économique directement liée à n'importe quelle sorte d'extraction de ressources, y compris l'exploitation minière, l'agriculture, la foresterie ou la pêche.

Secteur secondaire, appelé souvent « secteur manufacturier », - les parties de l'économie produisant des biens par le biais d'un processus de fabrication (par opposition aux ressources brutes extraites de la nature). Ce secteur transforme une grande partie de l'énergie du secteur primaire en formes plus utiles.

Secteur tertiaire, plus couramment appelé « secteur des services », - les parties de l'économie qui se concentrent sur la fourniture d'un service par opposition à celle d'un produit. Cela comprend des services bancaires, des services de santé, des ventes au détail, des restaurants ainsi que des établissements d'éducation et d'administration

Du point de vue de la consommation d'énergie, il est logique de diviser l'économie en secteurs industriel, des transports, commercial, et résidentiel

# Indicateurs économiques

Les indicateurs économiques peuvent être qualifiés de trois façons : avancés, coïncidents et retardés. Chacun est utilisé différemment.

Les indicateurs économiques avancés sont des ensembles de données qui tendent à changer avant les mouvements de l'économie. On les utilise donc pour prévoir ce qui surviendra bientôt.

Les indicateurs économiques coïncidents proposent des données en temps réel aux analystes, ce qui leur donne une vue d'ensemble sur le fonctionnement actuel d'une économie. Bien que les indicateurs coïncidents donnent le meilleur portrait de la situation actuelle, ils peuvent être moins utiles pour les investisseurs parce que l'économie a déjà changé une fois les données publiées.

Les indicateurs économiques retardés sont des ensembles de données qui ont tendance à évoluer après qu'un changement est survenu dans l'économie. Ce sont peut-être les moins utiles à des fins de prédiction puisqu'ils peuvent uniquement confirmer ce qui s'est déjà passé.

# Sociologie

Science des faits sociaux humains (considérés comme un objet d'étude spécifique), des groupes sociaux en tant que réalité distincte de la somme des individus qui les composent.

# Communauté

Ensemble de personnes unies par des liens d'intérêts, des habitudes communes, des opinions ou des caractères communs

# Culture

La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.

# Le plan d'occupation des sols

Le plan d'occupation des sols était un instrument de planification urbaine qui précisait les règles d'utilisation des sols sur un territoire communal. Il déterminait notamment les zones constructibles, les zones non constructibles, les règles de hauteur des constructions, les règles de densité, les secteurs réservés, etc.

# Le permis de construire

Le permis de construire est une autorisation administrative délivrée par les autorités compétentes (généralement les services d'urbanisme de la mairie) qui permet à une personne ou une entité de réaliser des travaux de construction, de démolition, ou d'aménagement sur un terrain donné.

# La réglementation

La réglementation dans l'urbanisme se réfère à l'ensemble des règles, normes, lois et directives qui encadrent le développement, l'aménagement et l'utilisation des terrains et des constructions au sein d'une zone urbaine ou rurale. Ces réglementations visent à organiser l'espace, à assurer la cohérence et la qualité des constructions, ainsi qu'à répondre à des objectifs d'intérêt général tels que la préservation de l'environnement, la sécurité, l'accessibilité, ou encore le bien-être des habitants.

# La mobilité

Dans le domaine de l'urbanisme, la mobilité se réfère aux déplacements des individus et des biens au sein d'une ville ou d'une région urbaine. Il englobe l'ensemble des moyens de transport utilisés pour se déplacer d'un endroit à un autre, que ce soit à pied, en vélo, en voiture, en transports en commun, ou encore via des modes de transport innovants. La mobilité urbaine est un aspect crucial de la planification urbaine, car elle influence la manière dont les espaces urbains sont conçus, organisés et utilisés.

# Les réseaux de transport

Les réseaux de transport désignent l'ensemble des infrastructures et des moyens permettant le déplacement des personnes, des marchandises et des informations d'un point à un autre. Ces réseaux sont essentiels pour assurer la connectivité et la fluidité des déplacements dans une région, qu'il s'agisse d'une ville, d'une nation ou d'une région plus vaste. Les réseaux de transport peuvent comprendre divers modes de transport et d'infrastructures associées.

Voici quelques composantes courantes des réseaux de transport :

- ▶ **Réseau routier** : Ensemble des routes, autoroutes et voies urbaines qui permettent la circulation des véhicules terrestres, tels que les voitures, les camions, les bus, etc.
- ▶ **Réseau ferroviaire** : Ensemble des voies ferrées et des gares permettant le transport de passagers et de marchandises par train.
- ▶ **Réseau aérien** : Ensemble des aéroports, des pistes d'atterrissage et des routes aériennes utilisées par les avions pour le transport aérien.
- ▶ **Réseau maritime et fluvial** : Ensemble des ports, des voies navigables et des routes maritimes utilisées pour le transport maritime et fluvial.
- ▶ **Réseau piétonnier et cyclable** : Ensemble des trottoirs, des pistes cyclables et des zones piétonnes favorisant les déplacements à pied ou à vélo.
- ▶ **Réseau de transports en commun** : Ensemble des lignes de bus, de tramway, de métro et d'autres modes de transport collectif permettant le déplacement de nombreux passagers.
- ▶ **Réseau de télécommunications** : Les infrastructures qui permettent la communication et le transfert d'informations liés aux déplacements, comme les réseaux téléphoniques, les réseaux Internet, etc.

La qualité et l'efficacité des réseaux de transport sont des éléments cruciaux pour le développement économique, social et environnemental d'une région. Une planification adéquate des réseaux de transport vise à optimiser les déplacements, à réduire la congestion, à minimiser les impacts environnementaux, et à rendre les déplacements plus sûrs et plus accessibles pour tous.

# La circulation

La circulation fait référence au mouvement des personnes, des véhicules, des marchandises ou d'autres éléments à travers un espace spécifique, généralement constitué de routes, de rues, d'autoroutes, ou d'autres voies de transport. Elle est un aspect fondamental des activités humaines et du fonctionnement des sociétés, permettant le déplacement des individus et des biens d'un endroit à un autre.

# Les voies cyclables

Les voies cyclables sont des sections spécialement aménagées sur les routes ou indépendantes de celles-ci, conçues pour permettre aux cyclistes de se déplacer en toute sécurité. Ces aménagements visent à favoriser l'utilisation du vélo comme moyen de transport, offrant une alternative écologique, saine et souvent plus rapide aux autres modes de déplacement.

Voici quelques caractéristiques courantes des voies cyclables :

- ▶ **Séparation physique** : Les voies cyclables peuvent être physiquement séparées des routes principales par des bordures, des barrières ou d'autres dispositifs pour assurer la sécurité des cyclistes.
- ▶ **Signalisation spécifique** : Elles sont généralement signalisées par des panneaux spécifiques, des marquages au sol ou des feux de signalisation dédiés aux cyclistes.
- ▶ **Pistes cyclables** : Il s'agit de voies exclusivement dédiées aux cyclistes, souvent séparées de la circulation automobile. Elles peuvent être situées sur la chaussée ou sur des espaces spécifiques.
- ▶ **Bandes cyclables** : Des bandes de la chaussée réservées aux cyclistes, généralement délimitées par des marquages au sol.
- ▶ **Aménagements spécifiques aux intersections** : Des dispositifs spéciaux sont souvent prévus aux intersections pour faciliter le passage des cyclistes, comme des sas cyclables, des pistes cyclables protégées ou des feux de circulation spécifiques.
- ▶ **Connexion au réseau de transport** : Les voies cyclables sont souvent conçues pour se connecter aux autres modes de transport, tels que les transports en commun, les stations de métro ou les gares.

Les voies cyclables contribuent à encourager l'utilisation du vélo comme mode de transport quotidien, à améliorer la sécurité des cyclistes en les séparant du trafic automobile, et à favoriser une mobilité urbaine plus durable. Elles font partie intégrante des politiques de développement urbain axées sur la promotion de modes de transport écologiques et actifs.

# Équipement

Dans le contexte de l'urbanisme, les équipements font référence aux structures physiques et installations destinées à répondre aux besoins de la population d'une zone donnée. Ces équipements sont conçus pour offrir des services essentiels, améliorer la qualité de vie, et contribuer au bien-être général des habitants. Certains exemples d'équipements dans l'urbanisme comprennent les écoles, les hôpitaux, les parcs publics et d'autres installations communautaires.

- ▶ **Écoles** : Les écoles font partie des équipements essentiels dans une communauté urbaine. Elles incluent des bâtiments et des installations éducatives destinés à l'enseignement, tels que des salles de classe, des laboratoires, des salles de sport, des bibliothèques, etc.
- ▶ **Hôpitaux** : Les hôpitaux sont des établissements de santé qui fournissent des services médicaux et hospitaliers à la population. Ils comprennent des infrastructures telles que des salles d'urgence, des salles d'opération, des unités de soins, des laboratoires et des équipements médicaux.
- ▶ **Parcs publics** : Les parcs publics sont des espaces verts aménagés pour la détente, les loisirs et les activités récréatives de la communauté. Ils peuvent inclure des aires de jeux, des sentiers pédestres, des terrains de sport, des jardins, et d'autres installations publiques.
- ▶ **Équipements culturels** : Cela englobe des installations telles que les bibliothèques, les centres culturels, les musées, les théâtres, les salles de concert et d'autres espaces dédiés à la promotion de la culture et des arts.
- ▶ **Équipements sportifs** : Comprend des stades, des terrains de sport, des piscines et d'autres installations destinées à la pratique d'activités physiques et sportives.
- ▶ **Centres communautaires** : Des installations qui servent de points de rencontre pour la communauté, proposant des services divers tels que des salles polyvalentes, des salles de réunion, des centres de loisirs, etc.

La planification urbaine intègre la provision d'équipements dans le but de répondre aux besoins variés de la population et de créer des environnements urbains complets et fonctionnels. Ces équipements contribuent également à renforcer le lien social, à promouvoir la santé et le bien-être, et à rendre la vie urbaine plus agréable et équilibrée.